

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Pour la séance du Conseil Intercommunal de Police Nord Vaudois

du jeudi 24 septembre 2026, à Pomy

Monsieur le Président du Conseil Intercommunal,
Monsieur le Président du Comité Directeur,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion chargée d'examiner le **Préavis 05/2026 concernant l'adhésion de la Commune d'Yvonand**, composée de Messieurs Olivier BLOCH, Christophe DECOPPET, Blaise NICOLE, Philippe WALTER et Bernard ANNEN (rapporteur) a siégé le mardi 8 septembre 2026, dans les locaux de la Police Nord Vaudois, Rue du Valentin 12 à Yverdon-les-Bains, en présence de M. Pascal PITTET, Directeur de la Sécurité Publique, accompagné du Commandant, le Lieutenant-Colonel M. Marc DUMARTHERAY ainsi que du Premier-Lieutenant M. Félix TABOADA et Madame Patricia DESLARZES-LAURENT.

La Commission de gestion a pris connaissance du préavis 05/2026 daté du 17 août 2026 intitulé « Intégration de la Commune d'Yvonand à la PNV ». Après examen de cette demande d'adhésion, la Commission de gestion vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'approuver le préavis No 05/2026, soit :

Le Conseil Intercommunal de Police Nord Vaudois
Sur proposition du Comité Directeur,
décide

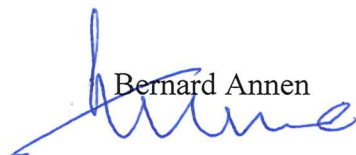
Article 1 : d'accepter l'adhésion de la Commune d'Yvonand à l'Association intercommunale Police Nord Vaudois au 1^{er} janvier 2028.

Article 2 : de ratifier les conditions financières convenue par le CoDir avec la Commune référée ci-dessus.

Article 3 : de charger le CoDir d'accomplir les démarches nécessaires à l'extension de l'accréditation de l'association au territoire de la Commune d'Yvonand

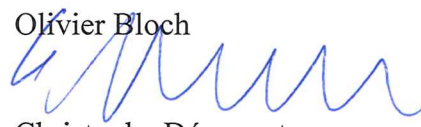
Pour la Commission

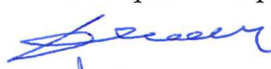
Le rapporteur :

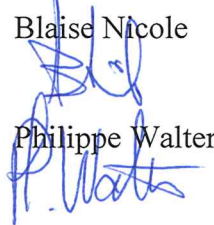

Bernard Annen

Les commissaires :

Olivier Bloch


Christophe Décoppet


Blaise Nicole


Philippe Walter